



## **Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Médias, des Communications et de l'Espace**

### **Procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2016**

#### Ordre du jour :

1. 6893 Projet de loi
  1. relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles;
  2. portant création d'un registre des titres professionnels et d'un registre des titres de formation;
  3. modifiant
    - a) la loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire,
    - b) la loi modifiée du 31 juillet 1991 déterminant les conditions d'autorisation d'exercer la profession de pharmacien,
    - c) la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé,
    - d) la loi modifiée du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Santé,
    - e) la loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales,
    - f) la loi du 14 juillet 2015 portant création de la profession de psychothérapeute

- Rapporteur : Monsieur André Bauler  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
  
2. Divers

\*

Présents : M. Claude Adam, Mme Diane Adehm, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, Mme Taina Bofferding, Mme Tess Burton, Mme Martine Hansen, M. Claude Lamberty remplaçant M. Lex Delles, Mme Octavie Modert, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Roy Reding, M. Serge Wilmes

M. Marc Hansen, Ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

M. Léon Diederich, Mme Christiane Huberty, M. Pierre Misteri, du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Mme Joëlle Merges, de l'Administration parlementaire

Excusé : M. Lex Delles

\*

Présidence : Mme Simone Beissel, Président de la Commission

\*

- 1. 6893 Projet de loi**
- 1. relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles;**
  - 2. portant création d'un registre des titres professionnels et d'un registre des titres de formation;**
  - 3. modifiant**
    - a) la loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire,**
    - b) la loi modifiée du 31 juillet 1991 déterminant les conditions d'autorisation d'exercer la profession de pharmacien,**
    - c) la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé,**
    - d) la loi modifiée du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Santé,**
    - e) la loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales,**
    - f) la loi du 14 juillet 2015 portant création de la profession de psychothérapeute**

M. le Rapporteur présente les grandes lignes du projet de rapport, pour le détail duquel il est prié de se référer au document envoyé par courrier électronique le 13 octobre 2016.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité.

#### *Echange de vues*

Une représentante du groupe politique CSV donne à considérer que le projet de loi sous rubrique revêt une certaine importance, de sorte qu'il aurait mérité un temps de parole plus conséquent que le modèle de base proposé par la Commission pour les discussions en séance plénière.

#### **2. Divers**

Aucun point divers n'est abordé. La prochaine réunion est fixée au 20 octobre 2016.

Luxembourg, le 19 octobre 2016

Le Secrétaire-administrateur,

Le Président,

